

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 11-juin-2009

Date de révision 24-déc.-2021

Numéro de révision 6

1. Identification

Nom du produit **Xylenes**

AC200910000; AC200910010; AC200910025; AC200910250 Cat No.:

Synonymes Dimethylbenzene

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

Fabricant Importateur / Distributeur

Acros Organics Fisher Scientific Company Fisher Scientific One Reagent Lane 112 Colonnade Road, One Reagent Lane Fair Lawn, NJ 07410 Fair Lawn, NJ 07410 Ottawa, ON K2E 7L6. Tel: (201) 796-7100

Canada

Tel: 1-800-234-7437

Numéro d'appel d'urgence For information **US** call: 001-800-ACROS-01 / Europe call: +32 14 57 52 11

Emergency Number US:001-201-796-7100 / Europe: +32 14 57 52 99 CHEMTREC Tel. No. US: 001-800-424-9300 / Europe: 001-703-527-3887

2. Identification des dangers

Classification

Classification WHMIS 2015 Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS /

2015-17)

Liquides inflammables Catégorie 3 Catégorie 4 Toxicité cutanée aiguë Toxicité aiguë par inhalation Catégorie 4 Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 2 Catégorie 2 Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2 Cancérogénicité Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition Catégorie 3 uniaue)

Organes cibles - Appareil respiratoire.

Organe cible spécifique en cas de toxicité - (exposition Catégorie 2

répétée)

Organes cibles - Cœur, Foie, Rein, Oreilles.

Toxicité par aspiration Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

Liquide et vapeurs inflammables

Nocif en cas de contact cutané ou d'inhalation

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Provoque une irritation cutanée

Provoque une sévère irritation des yeux

Peut irriter les voies respiratoires

Susceptible de provoquer le cancer

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée



Conseils de prudence

Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Intervention

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ médecin en cas de malaise

NE PAS faire vomir

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Other Hazards

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

Xylenes Date de révision 24-déc.-2021

3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids
Xylènes	1330-20-7	>75
Éthylbenzène	100-41-4	<25

4. Premiers soins

Conseils généraux Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins guinze minutes. Obtenir des soins médicaux.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation de

la peau persiste, appeler un médecin.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle.

Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent. Risque de lésions graves aux

poumons (par aspiration).

Ingestion Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir.

Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Si des vomissements

surviennent naturellement, faire pencher la victime.

Symptômes et effets les plus

importants

Notes au médecin

Difficulté à respirer. Les symptômes d'une surexposition peuvent comprendre des maux de

tête, des vertiges, de la fatigue, des nausées et des vomissements

Traiter en fonction des symptômes

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés La pulvérisation d'eau, le dioxyde de carbone (CO2), une poudre extinctrice, une mousse

anti-alcool. Une eau atomisée peut être utilisée pour refroidir les contenants fermés.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

Point d'éclair 25 °C / 77 °F

Méthode - Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation 460 °C / 860 °F

Limites d'explosivité

SupérieuresAucune donnée disponibleInférieureAucune donnée disponibleSensibilité aux chocsAucun renseignement disponibleSensibilité aux déchargesAucun renseignement disponible

électrostatiques

Dangers spécifiques du produit

Inflammable. Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent remonter jusqu'à la source d'ignition et causer un retour de flammes.

Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

Date de révision 24-déc.-2021 **Xylenes**

NFPA

Inflammabilité Instabilité Dangers physiques Santé

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. S'assurer une ventilation adéquate. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges

électrostatiques.

Précautions environnementales

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires.

Méthodes de confinement et de

nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte. Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser des outils anti-étincelles et du matériel antidéflagration.

7. Manutention et stockage

Manutention

Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Eviter l'ingestion et l'inhalation. S'assurer une ventilation adéquate. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Éviter l'accumulation de

charges électrostatiques.

Entreposage.

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Zone contenant des substances inflammables. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Matières incompatibles. Agents oxydants forts. Acides forts.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Directives relatives à l'exposition

Composant	Alberta	Colombie-Brita nnique	Ontario	Québec	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Xylènes	TWA: 100 ppm TWA: 434 mg/m³ STEL: 150 ppm STEL: 651 mg/m³	TWA: 100 ppm STEL: 150 ppm	TWA: 100 ppm STEL: 150 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 434 mg/m³ STEL: 150 ppm STEL: 651 mg/m³	TWA: 100 ppm STEL: 150 ppm	(Vacated) TWA: 100 ppm (Vacated) TWA: 435 mg/m³ (Vacated) STEL: 150 ppm (Vacated) STEL: 655 mg/m³ TWA: 100 ppm TWA: 435 mg/m³	
Éthylbenzène	TWA: 100 ppm TWA: 434 mg/m³ STEL: 125 ppm STEL: 543 mg/m³	TWA: 20 ppm	TWA: 20 ppm	TWA: 20 ppm	TWA: 20 ppm	(Vacated) TWA: 100 ppm (Vacated) TWA: 435 mg/m³ (Vacated) STEL: 125 ppm (Vacated) STEL: 545 mg/m³ TWA: 100 ppm TWA: 435 mg/m³	mg/m³ STEL: 125 ppm STEL: 545

Légende

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

OSHA - Sécurité et administration de la santé

NIOSH IDLH: NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

Mesures techniques

S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Utiliser un matériel électrique/de

ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Lunettes de sécurité

Protection des mains Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition

cutanée.

Matériau des gants
Viton (R)

> 480 minutes

Commentaires à gants
Comme testé sous EN374-3
Détermination de la résistance à
la perméation des produits
chimiques

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu **Type de filtre recommandé**: Gaz et vapeurs organiques filtre Type A Brun conforme au EN14387

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Les autorités locales doivent être avisées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physiqueLiquideAspectIncoloreOdeuraromatique

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible

pH Non applicable
Point/intervalle de fusion -34 °C / -29.2 °F

Point/intervalle d'ébullition 137 - 143 °C / 278.6 - 289.4 °F

Point d'éclair 25 °C / 77 °F

Taux d'évaporation Aucun renseignement disponible

Inflammabilité (solide, gaz)
Non applicable
Limites d'inflammabilité ou d'explosion

SupérieuresAucune donnée disponibleInférieureAucune donnée disponiblePression de vapeur8 mbar @ 20 °C

Densité de vapeur Aucun renseignement disponible

Date de révision 24-déc.-2021 **Xylenes**

Densité 0.865

Solubilité pratiquement insoluble Coefficient de partage octanol: eau Aucune donnée disponible 460 °C / 860 °F Température d'auto-inflammation

Température de décomposition Aucun renseignement disponible 0.6 mPa s @ 20 °C

Viscosité

C8 H10 Formule moléculaire Masse moléculaire 106.17

10. Stabilité et réactivité

Danger de réaction Aucun connu suivant les informations fournies.

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Produits incompatibles. Excès de chaleur. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces Conditions à éviter

chaudes et des sources d'inflammation.

Agents oxydants forts, Acides forts Matières incompatibles

Produits de décomposition

dangereux

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2)

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit

DL50 par voie orale Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE >

2000 mg/kg.

DL50 par voie cutanée

Vapeur CL50

Catégorie 4. ATE = 1000 - 2000 mg/kg. Catégorie 4. ATE = 10 - 20 mg/l.

Renseignements sur les

composants

Composant	DL50 orale	DL50 épidermique	LC50 Inhalation
Xylènes	LD50 = 3500 mg/kg (Rat)	LD50 > 4350 mg/kg (Rabbit)	29.08 mg/L [MOE Risk Assessment
			Vol.1, 2002]
Éthylbenzène	3500 mg/kg (Rat)	15400 mg/kg (Rabbit)	17.2 mg/L (Rat) 4 h

Toxicologically Synergistic

Aucun renseignement disponible

Products

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Aucun renseignement disponible Irritation

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un Cancérogénicité

cancérogène.

	Composant No. CAS		CIRC NTP		ACGIH	OSHA	Mexique	
	Xylènes	1330-20-7	Non inscrit(e)					
Г	Éthylbenzène	100-41-4	Group 2B	Non inscrit(e)	A3	X	A3	

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme

Groupe 2A - Cancérogène probable pour l'homme Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

ACGIH: (Conférence américaine des hygiénistes industriels

A1 - cancérogène connu pour l'être humain

qouvernementaux) A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

A3 - cancérogène chez l'animal

ACGIH: (Conférence américaine des hygiénistes industriels

gouvernementaux)

Mexique - Limites d'exposition professionnelle - Cancérogènes Mexique - Limites d'exposition professionnelle - Cancérogènes

A1 - Confirmed Human Carcinogen

A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

A3 - Confirmed Animal Carcinogen

A4 - Ne peut être classé comme un agent cancérogène pour les humains

A5 - Not Suspected as a Human Carcinogen

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

Effets sur la reproduction Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

Tératogénicité Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique STOT - exposition répétéeAppareil respiratoire
Cœur Foie Rein Oreilles

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, aigus et différés

Les symptômes d'une surexposition peuvent comprendre des maux de tête, des vertiges,

de la fatigue, des nausées et des vomissements

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement. Contient une substance:. Très toxique pour les organismes aquatiques.

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Daphnia magna
Xylènes	Non inscrit(e)	LC50: 30.26 - 40.75 mg/L,	EC50 = 0.0084 mg/L 24 h	LC50: = 0.6 mg/L, 48h
		96h static (Poecilia	_	(Gammarus lacustris)
		reticulata)		EC50: = 3.82 mg/L, 48h
		LC50: = 780 mg/L, 96h		(water flea)
		semi-static (Cyprinus carpio)		
		LC50: 23.53 - 29.97 mg/L,		
		96h static (Pimephales		
		promelas)		
		LC50: > 780 mg/L, 96h		
		(Cyprinus carpio)		
		LC50: 7.711 - 9.591 mg/L,		
		96h static (Lepomis		
		macrochirus)		
		LC50: = 19 mg/L, 96h		
		(Lepomis macrochirus)		
		LC50: 13.1 - 16.5 mg/L, 96h		
		flow-through (Lepomis		
		macrochirus)		
		LC50: 13.5 - 17.3 mg/L, 96h		
		(Oncorhynchus mykiss)		
		LC50: 2.661 - 4.093 mg/L,		
		96h static (Oncorhynchus		
		mykiss)		
		LC50: = 13.4 mg/L, 96h		
		flow-through (Pimephales		
		promelas)		

Éthylbenzène	EC50: 2.6 - 11.3 mg/L, 72h	LC50: 7.55 - 11 mg/L, 96h	EC50 = 9.68 mg/L 30 min	EC50: 1.8 - 2.4 mg/L, 48h
,	static (Pseudokirchneriella	flow-through (Pimephales	EC50 = 96 mg/L 24 h	(Daphnia magna)
	subcapitata)	promelas)	_	
	EC50: 1.7 - 7.6 mg/L, 96h	LC50: 11.0 - 18.0 mg/L, 96h		
	static (Pseudokirchneriella	static (Oncorhynchus		
	subcapitata)	mykiss)		
	EC50: > 438 mg/L, 96h	LC50: = 4.2 mg/L, 96h		
	(Pseudokirchneriella	semi-static (Oncorhynchus		
	subcapitata)	mykiss)		
	EC50: = 4.6 mg/L, 72h	LC50: = 32 mg/L, 96h static		
	(Pseudokirchneriella	(Lepomis macrochirus)		
	subcapitata)	LC50: 9.1 - 15.6 mg/L, 96h		
		static (Pimephales		
		promelas)		
		LC50: = 9.6 mg/L, 96h static		
		(Poecilia reticulata)		

Persistance et dégradabilité

Insoluble dans l'eau Une persistance est peu probable d'après les informations fournies.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Mobilité

Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa volatilité. Mobilité peu probable dans l'environnement en raison de sa faible solubilité dans l'eau.

Composant	Log Poctanol/eau	
Xylènes	3.15	
Éthylbenzène	3.2	

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

Composant	RCRA - déchets de série U	RCRA - déchets de série P
Xylènes - 1330-20-7	U239	=

14. Informations relatives au transport

DOT

No ONU UN1307 Nom officiel d'expédition XYLENES

Classe de danger 3 Groupe d'emballage III

TMD

No ONU UN1307 Nom officiel d'expédition XYLENES

Classe de danger 3 Groupe d'emballage III

<u>IATA</u>

No ONU UN1307 Nom officiel d'expédition XYLENES

Classe de danger 3 Groupe d'emballage III

IMDG/IMO

No ONU UN1307 Nom officiel d'expédition XYLENES

Classe de danger 3 Groupe d'emballage III

15. Informations sur la règlementation

Xylenes

Inventaires internationaux

Composant	No. CAS	DSL	NDSL	TSCA	TSCA Inventory notification - Active-Inactive	EINECS	ELINCS	NLP
Xylènes	1330-20-7	X	-	X	ACTIVE	215-535-7	-	-
Éthylbenzène	100-41-4	Χ	-	Χ	ACTIVE	202-849-4	-	-

Composant	No. CAS	IECSC	KECL	ENCS	ISHL	TCSI	AICS	NZIoC	PICCS
Xylènes	1330-20-7	Х	KE-35427	X	Х	X	Х	X	X
Éthylbenzène	100-41-4	Х	KE-13532	Х	X	X	Х	X	X

Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

Composant	NPRI	Agence Canadienne de Protection de l'Environnement (CEPA) - Liste des substances toxiques	Le Plan de gestion des produits chimiques du Canada (CEPA)
Xylènes	Part 1, Group A Substance Part 5, Isomer Groups Part 4 Substance		
Éthylbenzène	Part 1, Group A Substance Part 4 Substance		

Légende

INRP - Inventaire national des rejets de polluants

Autres réglementations internationales

Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Composant	substances soumises à	REACH (1907/2006) - Annexe XVII - Restrictions applicables à certaines substances dangereuses	Règlement REACH (CE 1907/2006) article 59 - Liste candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC)
Xylènes	<u>-</u>	Use restricted. See item 75. (see link for restriction details)	-

https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composant	No. CAS	OECD HPV	Des polluants organiques persistants	Potentiel de destruction de l'ozone	Restriction des substances dangereuses (RoHS)
Xylènes	1330-20-7	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Éthylbenzène	100-41-4	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Composant	No. CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)
Xylènes	1330-20-7	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Annex I - Y42
Éthylbenzène	100-41-4	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

16. Autres informations

Préparée par Affaires réglementaires

Email: EMSDS.RA@thermofisher.com

Date de préparation11-juin-2009Date de révision24-déc.-2021Date d'impression24-déc.-2021

Sommaire Ce document a été mis à jour pour se conformer aux exigences du SIMDUT 2015 pour

s'aligner sur le Système général harmonisé (SGH) pour la classification et l'étiquetage des

produits chimiques.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité